

# L'«R» de La Pesse

Juin 2023 - n°

60

## Le mot du Maire

En mars dernier, les communes de Bellecombe, Les Moussières, La Pesse et Les Bouchoux étaient amenées à délibérer sur le projet de regroupement scolaire des 3 écoles. Réunis en amont, les conseillers municipaux avaient pu rédiger 2 questions sur lesquelles les assemblées devaient se prononcer.

Il n'y a pas eu de concordance des avis. Réunis le 6 juin dernier à la Sous-Préfecture, les élus n'ont pu affirmer une décision collective claire. Dans ces conditions, les termes de la convention de ruralité signée en juillet 2020 ne sont pas respectés. Cette convention a protégé les 5 postes des 3 écoles pendant toute cette phase de réflexion et de travail. Elle est aujourd'hui caduque. La conséquence immédiate est le retrait d'un poste d'enseignant sur le RPI La Pesse / Les Bouchoux à l'école de La Pesse. Il faut donc réorganiser les écoles d'ici à la rentrée de septembre. Cette décision impacte les élèves, leurs parents, les enseignants et les agents du SIVOS en charge du périscolaire (garderies - entretien - cantine). Tout sera mis en œuvre pour que chacun

parte le 7 juillet avec une vision claire de ce qui sera proposé le 4 septembre prochain, jour de rentrée scolaire.

On pourrait être tenté de chercher des responsables, des boucs émissaires. Monsieur Ben, directeur académique du Jura, a pointé l'absence de consensus malgré la sincérité de tous les acteurs. Je souscris à cette approche : l'échec, cuisant, est collectif. Quelques observateurs extérieurs m'ont régulièrement fait part de la grande difficulté de la tâche. On ne peut se réfugier derrière cet état de fait que je partage également.

Cependant, nous ne sommes pas capables de réussir un projet collectif de territoire. Pour l'avoir vécu de l'intérieur, j'ai pu éprouver la difficulté d'un langage et d'une démarche communs. Sans pouvoir dépasser cet écueil. Cela doit nous, élus locaux, interroger.

Désormais il faut réagir et ne pas oublier qu'en parallèle du projet scolaire, un important travail consacré à la petite enfance a été réalisé. Aujourd'hui, faire garder son enfant relève du parcours du combattant pour les parents. C'est une faiblesse importante de notre attractivité.

Les communes de La Pesse et des Bouchoux ont donc à répondre à quelques questions cruciales : peut-on laisser durablement une classe isolée sur chaque site ? Quel message souhaitons-nous envoyer aux familles désireuses de s'installer et de vivre « chez nous » ?

Comme toujours, il faut rester positif, lucide mais positif. En janvier, les écoles du territoire éducatif rural (TER) qui regroupe Septmoncel, Les Moussières, La Pesse, Les Bouchoux ont été évaluées par une équipe extérieure à la circonscription de Saint-Claude. Il en résulte un constat très positif qui sera présenté lors de la réception du rapport final. Bons résultats, climat serein, conduite de projets, synergie entre enseignants, élus et association de parents sont pointés.

Il est évident que cela résulte d'un travail quotidien, collectif entre toutes les parties prenantes. Le message est clair et montre la voie pour réussir dans l'intérêt général.

CLAUDE MERCIER

### Recevez l'R de La Pesse par courriel !

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir l'R de La Pesse par e-mail : c'est simple et rapide, et vous permettra de recevoir plus vite les informations de la commune. Pour vous abonner, il suffit d'aller sur [www.mairie-la-pesse.com](http://www.mairie-la-pesse.com), puis de saisir votre adresse e-mail en bas de la page d'accueil, en cochant « Recevoir l'R de La Pesse uniquement par courriel » (vous pouvez changer d'avis à tout moment ensuite). Merci !

### Attaque de scolytes

Face à la flambée des attaques depuis l'été dernier à notre altitude et aux dégâts occasionnés sur les épicéas, une visite d'information en forêt sera bientôt proposée par notre garde forestier Jean-Luc Depraz aux élus et citoyens des communes de Choux, les Bouchoux et La Pesse. Une communication sur la date et le lieu de rendez-vous sera faite en amont de cette visite sur le terrain, à priori un samedi matin.

## Orientation des budgets prévisionnels 2023

Notre commune tient à la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) non obligatoire pour une collectivité de notre taille. Il permet de faire le point sur les capacités d'auto-financement et de définir des orientations qui sont traduites par leur inscriptions aux lignes budgétaires du budget prévisionnel voté par le conseil municipal. Le DOB n'est pas décisionnaire.

Rappelons le principe du budget : l'excédent 2022 détermine une capacité d'autofinancement nette (CAFN) qui permet de réaliser des investissements. Si le montant des investissements dépasse cette CAF, la commune fait appel à son fond de roulement, ses réserves, actuellement de 160 000 €. Elles ne doivent pas être inférieures à 100 000 € pour des questions de trésorerie. Ce sont ces éléments qui nourrissent le débat pour construire un budget prévisionnel tenant compte des possibilités de subventions.

Le budget annexe assainissement continue d'être à l'équilibre grâce aux recettes de la taxe d'assainissement des foyers raccordés et la taxe de raccordement des constructions nouvelles. Il a pu absorber l'étude du système d'assainissement. Cette année 16000€ ont été provisionnés pour faire face aux travaux préconisés suite à l'étude qui se dérouleront sur 2023 et 2024 et seront subventionnés. Rappelons que la commune doit en 2026 dans le cadre du transfert de compétence à la communauté de communes présenter un budget à l'équilibre et un système conforme. Pour le budget principal, la prudence a été de mise pour les recettes de vente de bois tant le marché est incertain. La mise en place de l'ilot de vieillissement génère une recette de 30 000 € inscrite en investissement. Les charges à caractère général ne sont pour l'instant pas lourdement impactées par l'augmentation du coût des énergies, mais la prudence nous engage à prévoir cette hausse et à continuer les efforts de sobriété.

Terminer la rénovation des logements du bâtiment Fruitière, acquérir de la réserve foncière, assurer travaux de voirie et sécurisation du cheminement doux, mener à bien le projet de mise aux normes du bâtiment Relais des Skieurs, réaliser la signalétique du plan d'adressage sont les orientations principales retenues.

La note d'accompagnement du budget, plus précise dans ces commentaires et concrète sur les chiffres, sera consultable sur le site de la commune début juillet.

CLAUDE MERCIER

## « La Pesse dans 20 ans » : un comité consultatif pour préparer nos transitions

La commune de La Pesse s'est portée candidate à l'appel à projets *Mon territoire en transition, le climat change et nous ?*, pour bénéficier d'un accompagnement du Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement sur cet enjeu aussi capital que vertigineux. Cette opération consiste à faire émerger des initiatives communales d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique, en impliquant l'équipe municipale, les habitants et les scolaires pour définir un plan d'action, grâce à un cycle de 5 réunions.

L'impact du dérèglement climatique n'est plus un questionnement abstrait pour les générations futures, mais une préoccupation quotidienne pour les élu.e.s : risque incendie, sécheresse, ou réflexion sur l'urbanisation, l'utilisation des terres agricoles ou de la forêt. Comme au niveau individuel, les petits gestes sont bien sûr utiles, mais ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. C'est pourquoi le conseil

municipal a souhaité associer les citoyens.ne.s qui veulent agir concrètement, en préparant l'avenir à l'horizon 2045. Quelles activités, services, matériels ou espaces devons nous construire pour faire face collectivement à ces bouleversements ? Que devons-nous faire dès aujourd'hui pour limiter nos impacts, quelles activités vont se transformer ou disparaître ?

Une première réunion de constat sur les effets du changement climatique sur notre territoire aura lieu

*le jeudi 6 juillet à 18h en mairie,*

les suivantes se dérouleront au cours de l'automne et l'hiver prochain. Ces réunions sont publiques et sans engagement, il y sera possible de s'inscrire pour rejoindre le comité consultatif et agir ensemble dans la durée.

JULIEN CARNOT



### Site impots.gouv.fr

Certains se sont questionnés sur le message des Finances Publiques demandant aux propriétaires de renseigner leur espace *Gérer Mes biens immobiliers* sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

En effet depuis janvier 2023, il est obligatoire de déclarer les occupants de ses biens immobiliers, que ce soit par soi-même ou par des locataires. Ceci entre dans le cadre de la loi des finances 2020 pour identifier les locaux qui restent concernés par la taxe d'habitation.

D'autres ont reçu un courrier relatif aux impôts fonciers suite au dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour travaux ou construction nouvelle.

Là aussi, il convient de renseigner les informations demandées via son espace particulier du site internet.



Ces démarches en ligne peuvent sembler complexes et les Maisons France Services peuvent vous aider >> Les Bouchoux (Agence postale intercommunale), lundi et mercredi de 14h à 17h.

### Travaux routiers sur la RD25

Le Conseil départemental a la charge de l'entretien et de la sécurité des routes départementales. Les agences routières départementales (ARD) réalisent un travail d'expertise qui permet de définir des travaux à conduire avec des priorités. La RD 25 traverse les Hautes Combes et présente certains passages délicats. Christophe Gudéfin, responsable de l'ARD de Saint-Claude, a récemment réuni en mairie les élus des communes concernées pour présenter le programme de travaux prévu dans les virages avant L'Enquerne. Il s'agira de mettre en sécurité la portion de route estimée dangereuse : curage, pose de grillages et de filets permettront notamment de limiter les chutes de pierres.

Les travaux d'un montant de 800 000 € se dérouleront en 2 tranches. La première débutera le 21 août et se déroulera sur 50 jours calendaires. Elle impliquera 5 jours de fermeture de la route. Une déviation dirigera à Désertin et à Lajoux les véhicules vers Saint-Claude / Rochefort. Durant le reste du temps de cette période de travaux, une circulation alternée sera mise en place. La suite est prévue à l'été 2024.

Ces travaux auront également une incidence sur les activités de randonnées de toute nature. Informés, office de tourisme et prestataires pourront communiquer en amont. Quelques désagréments donc mais le jeu en vaut la chandelle.

## Gestion de l'eau et prévention des incendies en période estivale

>> Consulter le site de la commune, celui de la Préfecture du Jura :

<http://www.jura.gov.fr> et l'affichage communal.



### Venez découvrir le secret de votre village !

La commission tourisme / économie a élaboré ce jeu « Jur'Aventures, découvrez les secrets du Jura » avec la participation de la Communauté de communes HJSC.

Accompagné de Léo le Lynx sage, vivez une aventure interactive en réalité augmentée. Parcourez le village à la recherche d'indices et résolvez les énigmes pour décrypter le mot mystère.

Adapté à toute la famille, ce parcours permettra de découvrir le village et ses alentours autrement.

Actuellement en cours de finalisation, il sera opérationnel courant été 2023.

Pour plus d'informations, se renseigner directement après du Point Information au village.

### Préservons l'eau !

Depuis le 15 juin, une grande majorité du département est au niveau *Vigilance* par arrêté préfectoral.

Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu...



### De la musique baroque, une chanteuse soprano pour célébrer la forêt qu'on aime tant

Dans le cadre du Festival de Musique Baroque du Jura, en ce mardi 13 juin, ce sont les élèves de l'école primaire puis certains aînés qui ont pu assister à un concert original.

Il a eu lieu dans une caravane musicale, une scène itinérante installée dans une remorque de camion au design soigné, avec un splendide décor de scène représentant l'intérieur d'un palais d'inspiration renaissance italienne et avec une acoustique remarquable.

La salle, avec une jauge de 38 places, a accueilli à 15h des résidents du canton des Bouchoux et une dizaine d'anciens. Parmi eux, Madeleine Vuillermoz, Danièle Verguet, André Pesenti, Anne et Jean-Pierre Loznéanu de La Pesse ont pu applaudir Salomé Haller mezzo-soprano accompagné par Olivier Fortin au clavecin qui ont interprété un programme intitulé *Bois Enchantés*. Ils ont voyagé au gré des opéras, histoires de nymphes et autres divinités et ont même pu participer en soufflant dans des appeaux pour jouer aux oiseaux dans les bois. Enchanteur ce moment en dehors du temps et des habitudes...

SANDRINE GIROD



### Atelier des savoir-faire

L'ASF propose une exposition de grande qualité intitulée *Restaurateurs, voyageurs du temps... dans les coulisses du patrimoine*.

Si vous êtes curieux, rendez-vous à Ravilloles pour une visite qui vous émerveillera.

Ouvert tous les jours en juillet août.

### La retraite de Cathy

C'est en novembre 1998 que Cathy a commencé à travailler à l'école de La Pesse en tant qu'aide-maternelle. Il y avait une classe unique comptant 27 élèves de la Grande section maternelle au CM2. Il y avait donc à faire. Très vite Cathy a trouvé sa place montrant des qualités essentielles : patience, écoute, adaptabilité, engagement en sont quelques-unes.

Qualités reconnues même par les inspecteurs de l'Education Nationale lors de leurs visites à l'école.

Elle ne s'en est jamais départie durant 25 ans de présence. Elèves, parents, enseignants, collègues ont pu compter sur elle. Attentive à tous, elle a été un lien fondamental à la bonne marche de l'école. Aujourd'hui l'heure de la retraite a sonné. Cathy a des projets et termine son parcours professionnel multiple, sereine et détendue.



Mardi 4 juillet à 17 heures sera le moment de lui souhaiter une bonne continuation et de la remercier. Anciens élèves, parents, nounous vous êtes cordialement invités à ce rendez-vous aux abords de l'école. En toute simplicité comme Cathy l'aime.

### Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h30

Vendredi : 8h30 > 12h et 14h > 18h

En dehors de ces horaires,  
n'hésitez pas à téléphoner !

Vous emménagez ou déménagez ?  
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.



## Le village est prêt pour La Forestière 2023



Maintenant chacun sait que notre village sera en ébullition le dimanche 17 septembre pour donner les départs puis accueillir les passages des courses et randonnées de La Forestière. L'équipe de préparation a beaucoup travaillé pour faire que cet événement soit à la fois joyeux et sécurisé. Et, comme toujours, les bonnes volontés sont les bienvenues pour donner un coup de main.

Vous pouvez vous adresser à Sandrine GIROD au 06 26 61 89 23.

Mais ces festivités sportives entraînent aussi des contraintes. La rue de l'Épicéa sera interdite à toute circulation au moment des

départs (de 7h55 à 8h15 ; puis de 9h25 à 10h15) entre la boulangerie et l'église. La route de La Borne au Lion sera aussi interdite à toute circulation et tout stationnement sur son premier kilomètre (jusqu'au Berboullier).

Par ailleurs, on ne pourra pas stationner au cœur du village, sauf sur les emplacements devant la boulangerie et l'épicerie qui seront réservés aux personnes qui font leurs courses.

La sécurité n'est pas oubliée : de nombreux bénévoles réguleront le stationnement et la circulation ; la vitesse sera limitée à 30 km/h sur toute la traversée du village.

Belle Forestière à tous !

### Rassemblement du souvenir



Après avoir célébré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance, l'association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam poursuit son travail sur les valeurs qui présidaient à l'engagement des Maquisards et invite les Pesseraud.e.s à sa traditionnelle cérémonie commémorative en l'honneur des Résistants de l'Ain et du Jura.

**Dimanche 16 juillet  
à partir de 10h45  
à la Borne au Lion à La Pesse**

La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par l'association. Après les moments solennels, ceux qui le souhaitent pourront prolonger leurs échanges dans une ambiance toujours conviviale en prenant sur place leur repas tiré du sac. Un barbecue sera disponible sur place.

Plus d'informations auprès de Catherine Comby au 06 33 74 45 54.

### La chasse aux déchets

C'est par une belle matinée ensoleillée ce samedi 6 mai que l'AICAF des Hautes Combes a organisé l'opération *La chasse aux déchets* avec le soutien de la fédération de chasse du Jura. C'est plus de 25 personnes, chasseurs et non chasseurs, qui étaient présentes pour nettoyer les abords de la commune de La Pesse et Bellecombe. Plusieurs dizaines de kilos de déchets ont été récupérés (papiers, canettes, bouteilles, plastiques, verres...). La fin de cette matinée s'est finalisée par un apéritif et un barbecue géant. Nous allons réitérer cette opération la saison prochaine, en concertation avec la municipalité.

Nous tenons à remercier la municipalité par la présence de Jean-Marie et son Unimog ainsi que tous les participants.

A l'année prochaine !

### Le club Jonquille

Lors de notre dernière AG, Odette Duraffourg a annoncé son souhait de quitter son poste de présidente. De nouvelles élections ont eu lieu : secrétaire Alain Vuillermoz, trésorière Marie Joseph Millet, présidente Régine Poncet.

Deux nouveaux membres sont venus rejoindre notre groupe. On les remercie et on espère d'autres personnes pour notre reprise des jeux courant septembre.

Nous allons organiser une animation lors de la fête de la Pesse le dimanche 3 septembre mais rien n'est encore décidé, si vous avez des suggestions elles sont les bienvenues.

Le club vous attend si vous avez 60 ans et plus.

A bientôt. Bon été à toutes et à tous.

## Le calendrier

### Vide-grenier aux Bouchoux

Dimanche 25 juin

Organisation : APE

La Pesse & Les Bouchoux

•••••

### Chaud'zembre [3<sup>e</sup> édition]

Concert à chaud'zembre

Samedi 8 juillet

à partir de 18h

Organisation : USC La Pesse

•••••

### Rassemblement du souvenir

Site de la Borne au Lion

Dimanche 16 juillet à 10h45

Organisation : ABLCC

•••••

### Fête de La Pesse

Premier weekend de septembre

Organisation :

Comité des fêtes de La Pesse

•••••

### Trail du Chalam

Dimanche 3 septembre

Organisation : USC La Pesse

## Etat civil

### Mariage

•••

Côme DELIRY et Juliette BEAUD  
le 04/03/2023

Serge SALVI et Brigitte POCHE  
le 13/05/2023

### Décès

•••

La commune de La Pesse  
a une pensée pour  
M<sup>me</sup> Raymonde PERRIN-BONNET  
décédée le 08/12/2022 aux Bouchoux